

LA PARATUBERCULOSE

Angélique GRANGIER, Michel DUPRES

<http://www.gds38.asso.fr>

La paratuberculose est une maladie connue depuis 1895 chez les bovins. Il s'agit d'une entérite (inflammation de l'intestin) chronique contagieuse et infectieuse appelée " maladie du boyau blanc " ou " maladie de Johne ". C'est une maladie incurable. Elle touche les bovins, caprins et autres ruminants domestiques et sauvages.

Les symptômes

L'animal a une diarrhée persistante, évolutive, rebelle aux traitements habituels. Il perd du poids, s'affaiblit et meurt après quelques semaines d'évolution. Aucun traitement n'est possible.

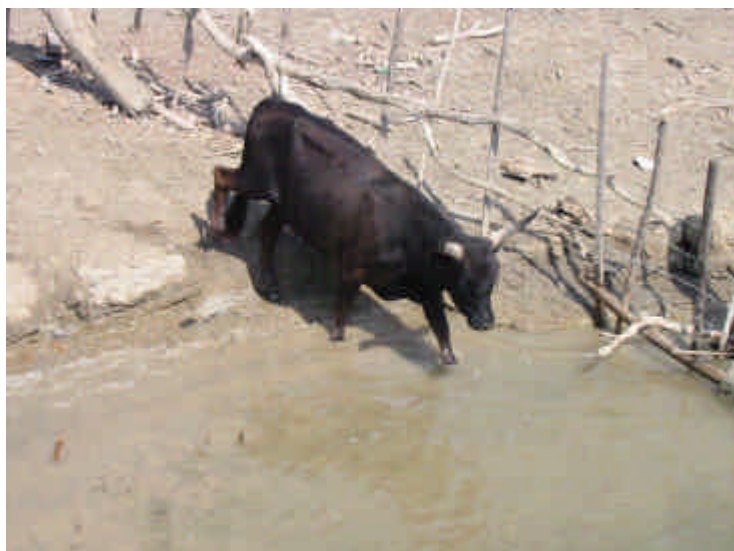
Pour les vaches laitières, la production laitière ou les taux attendus ne sont pas atteints.

L'infection

Le micro-organisme responsable, *Mycobactérium paratuberculosis* (même famille que le bacille de la tuberculose), est particulièrement résistant. Les animaux infectés – surtout ceux en diarrhée – l'excrètent en grande quantité dans leurs bouses. Dans le sol il peut survivre pendant plus d'un an.

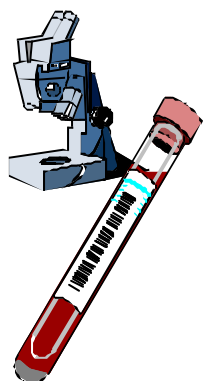
L'infection se fait tôt dans la vie de l'animal par ingestion de nourriture, d'eau et de lait (mamelle) contaminées par les bouses des animaux infectés. Après ingestion les bactéries se localisent dans la muqueuse de l'intestin grêle inférieur et dans les ganglions lymphatiques associés. La période d'incubation est longue (plusieurs années). Les bactéries se multiplient et entraînent des lésions intestinales amenant progressivement l'apparition des signes cliniques.

Les symptômes apparaissent habituellement sur des animaux âgés de plus de deux ans.



Les points d'eaux contaminés par les bouses sont à l'origine de la transmission de la paratuberculose au sein d'un troupeau.

Le diagnostic



Les techniques de diagnostic utilisées sont :

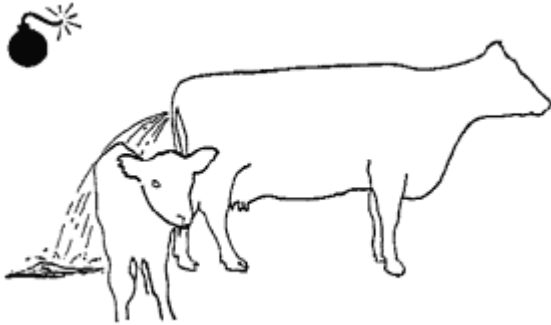
- la mise en culture des matières fécales ou **coproculture** : c'est la technique la plus fiable de confirmation de l'excrétion par l'animal. Les résultats sont disponibles 12 à 16 semaines après la réception des prélèvements de fèces par le Laboratoire.
- la **recherche par PCR** sur les bouses des mycobactéries : cette technique consiste à mettre en évidence l'ADN du bacille de la paratuberculose dans les bouses. Elle est très sensible et rapide, mais difficile et coûteuse, ce qui fait que peu de laboratoires la mettent en œuvre.
- le **dépistage sérologique ELISA** met en évidence les anticorps spécifiques apparents suite à la réaction immunitaire de l'animal lorsqu'il a été contaminé. La fiabilité est moindre car la présence d'anticorps sur un animal infecté par la paratuberculose n'est pas systématique.

Le plan d'action si votre élevage est atteint

- Isoler tout animal de plus de deux ans à diarrhée sans fièvre et faire faire une coproscopie sur ses bouses.
- En élevage laitier veiller à distribuer aux veaux un colostrum prélevé dans des conditions d'hygiène optimales.
- Interdire aux animaux l'accès aux mares et aux ruisseaux.
- Ne pas épandre de lisier ou de fumier sur les champs à pâturer. Réserver l'épandage aux cultures et enfouir.
- Chauler les terres acides (pH < 6) régulièrement.
- Désinfecter régulièrement la nursery et chaque année la stabulation.
- Assurer une complémentation minérale et vitaminique adaptée.
- Contrôler la présence de douve et de strongles et traiter si nécessaire.

PLAN D'ACTION PARATUBERCULOSE

1. les animaux les plus contaminants sont ceux malades



Isoler aussitôt tout animal à diarrhée ou amaigrissement suspect.

Faites réaliser une coproscopie.

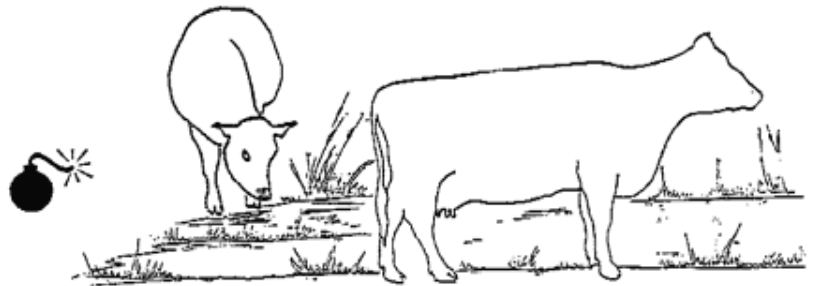
Eliminer dans les 8 jours les animaux à coproscopie positive.

Ne mettre pas leur descendance à la reproduction, elle a plus de risque d'être contaminée et de plus, la sensibilité à la maladie est héréditaire.

2. Les animaux les plus sensibles sont les jeunes, surtout avant 8 mois

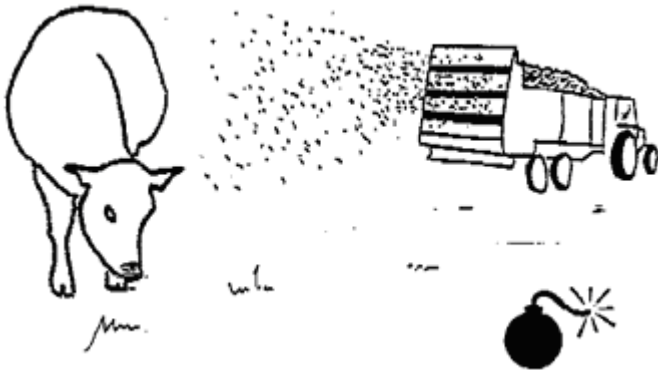
En élevage laitier, isoler le veau sans le laisser téter.

Récolter très proprement le colostrum et le lait



3. Interdire l'accès des animaux aux mares et aux ruisseaux

Veiller à ce que les abreuvoirs soient disposés et aménagés de façon à être à l'abri des bouses.



4. N'épandre jamais fumier ou lisier sur des zones à pâturer.

Réserver l'épandage aux cultures et enfouir.

5. Chauler les terres acides (pH < 6) régulièrement

en moyenne 0,5 T par an (1,5 T tous les 3 ans)

6. Désinfecter régulièrement la nursery et chaque année la stabulation

Le désinfectant de choix sera l'eau de javel à 1° chlorométrique (1 berlingot 40° pour 10 litres d'eau).

A **appliquer après décapage**, l'eau de javel étant inactivée par les matières organiques.

7. Assurer une alimentation adaptée aux stades de production des animaux

Faites contrôler l'équilibre énergétique et azoté de la ration alimentaire.

Veiller à apporter une complémentation minérale et vitaminique adaptée.

8. Maîtrisez les infestations parasites

Contrôler sur lait ou mélange de sérums la présence de douve. En cas de résultats positifs traitez régulièrement chaque année, deux mois après la rentrée, soit vers Noël.

Faire réaliser une coproscopie parasitaire à l'automne sur chaque lot de bovins. Traiter en fonction des résultats.